



Organisme de formation n° 27580076758
déclaré auprès de la Préfecture de BFC.

4, le petit moussu 58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr – 06.10.83.28.35

FORMATION

Utilisation de la tronçonneuse au sol

Durée : 14h (2 jours)

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire régissant les travaux d'abattage et l'usage de tronçonneuses,
- Connaître le fonctionnement du matériel, son utilisation, son entretien,
- Être capable d'organiser son chantier d'abattage (distances, règles de sécurité),
- Connaître les principales techniques d'abattage d'arbres et leur usage,
- Être capable d'utiliser une tronçonneuse au sol (petit abattage, façonnage), en sécurité.

Public et pré-requis :

Professionnels ou particuliers souhaitant utiliser une tronçonneuse au sol dans le cadre de petits abattages et façonnages d'arbres.

Modalités d'adaptation des objectifs de la formation aux publics formés :

En début de formation, le formateur réalise un tour de table pour identifier les milieux et conditions professionnelles des candidats. Il adaptera ainsi le niveau d'apport théorique pour s'assurer de la bonne compréhension des gestes pratiques. Il organisera des travaux pratiques adaptés pour assurer aux candidats l'acquisition de gestes et postures, pour son niveau d'aptitude.

Durée :

Les sessions de formation peuvent accueillir jusqu'à 6 participants. La formation a une durée de 14h.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation est assurée par un formateur expérimenté.

En salle (première demi-journée), le formateur dispose des moyens d'animation suivants :

- Équipements matériels et/ou informatiques permettant la présentation/diffusion de documents et supports pédagogiques (pc portable, vidéoprojecteur, paperboard, etc.)
- Des documents/supports permettant d'explicitier les enseignements pratiques.

Sur le terrain, le formateur dispose des moyens suivants :

- Matériels permettant de compléter le matériel des candidats pour la bonne réalisation des travaux pratiques.

Contenu :

- Rappel de la réglementation en vigueur en matière d'EPI (équipement de protection individuel) et de travaux d'abattage d'arbres,
- Organisation et gestion de chantier : Vérification et préparation des équipements et matériels, mise en place d'un chantier d'abattage (balisage, organisation des postes de travail, règles de sécurité),
- Principes d'abattage et techniques adaptées (entaille, trait de coupe, techniques à utiliser selon la taille et la conformation de l'arbre),
- Utilisation d'une tronçonneuse au sol : petit abattage, façonnage. Entretien courant (affûtage, nettoyage).

Suivi de l'exécution du programme :

Afin de suivre la participation des candidats et leur niveau d'acquisition, l'organisme de formation met en place les documents suivants :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par chaque candidat et le formateur,
- Attestation de fin de formation nominative précisant les sujets abordés et le niveau d'acquisition du candidat.

Évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

L'évaluation des candidats est continue, de type formative. Le formateur effectue des démonstrations commentées qui sont ensuite réalisées, à tour de rôle, par les candidats. Chaque geste doit être correctement réalisé pour être validé.

Les évaluations sont consignées dans des fiches nominatives d'évaluation. Elles sont remplies par le formateur puis conservées par l'organisme de formation.

Évaluation de la qualité de la formation :

En fin de formation, le formateur consacrera un temps d'échange avec les candidats pour recueillir, à chaud, leurs ressentis sur le contenu, la pédagogie et les acquis.

En complément, l'organisme de formation procède à une enquête de satisfaction auprès des candidats quant aux conditions, contenus, moyens et ressources de la formation dispensée.

A prévoir :

EPI complet (chaussures et pantalon anti-coupe, casque, protections oculaires et auditives, gants), tronçonneuses (hors élagueuses), panier-repas, eau.

Modalités et délais d'accès : Selon planning, nous contacter.

Tarif : Nous contacter.

Accessibilité PSH : Nous contacter.

Contact : Parc et Forêts – Bertrand AVRIAL – info@parcetforets.fr

En 2023, Parc et Forêts à formé 82 personnes, pour 1500h de formation, avec 0% d'abandon et 97% de satisfaction maximale (notée "Très bien").



Bertrand Avrial
06 10 83 28 35
Le petit moussu,
58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr
www.parcetforets.fr